

**RAPPORT  
DE LA 36EME SESSION DU CONSEIL  
DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES**

**(SESSION DU RENFORCEMENT DE LA  
SOLIDARITE ISLAMIQUE)**

**DAMAS, REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE**

**29 JOUMADA AL OULA - 1 JOUMADA ATHANI 1430H  
(23-25 MAI 2009)**

# RAPPORT

## DE LA 36<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES

1. A l'aimable invitation du gouvernement de la République arabe Syrienne, la 36<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (session du Renforcement de la Solidarité islamique), s'est tenue à Damas, République arabe Syrienne, du 28 au 30 Joumada aloula 1430H (23-25 mai 2009).
2. La Conférence s'est ouverte par la récitation de versets du Saint Coran.
3. Son Excellence le Président Bashar Assad, Président de la République arabe Syrienne, s'est adressé à la Conférence. Eu égard à l'importance et la teneur du discours que Son Excellence a prononcé à cette occasion, le texte intégral en a été inclus dans le rapport et sera publié comme document officiel de la Conférence.
4. Son Excellence Monsieur Sam KUTESA, Ministre des Affaires étrangères de la République d'Ouganda et Président de la 35<sup>ème</sup> session du CMAE, a prononcé un discours dans lequel il a passé en revue les activités et réalisations accomplies durant le mandat de son pays.
5. S'adressant à la Conférence, lors de la session d'ouverture, Son Excellence le Professeur Ekmeleddin IHSANOGLU, Secrétaire général de l'OCI, a mis l'accent sur les principales questions de l'heure et brossé un tableau sommaire des activités menées par l'OCI au cours de l'année écoulée.(Cf. Discours du Secrétaire général joint au rapport)
6. La Conférence a ensuite élu à l'unanimité Son Excellence M. Waleed Mo'alem, Ministre des Affaires étrangères de la République arabe Syrienne, en qualité de Président de la 36<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères. Elle a également approuvé la composition du bureau, qui se présente comme suit : Malaisie, République de Guinée et Etat de Palestine (vice-présidents) et République d'Ouganda (Rapporteur).
7. La Conférence a entendu le discours de bienvenue prononcé par S.E. M. Waleed Mo'alem, Ministre des Affaires étrangères de la République Arabe Syrienne, qui a exprimé sa reconnaissance aux participants pour l'élection de son pays à la présidence de la 36<sup>ème</sup> session du CMAE et réaffirmé sa volonté d'œuvrer au renforcement de l'action islamique commune et de la solidarité et la coopération au sein de la Oummah islamique.

8. Les représentants des trois groupes géographiques, MM. le Ministre des Affaires étrangères de l'Irak pour le Groupe arabe, le Ministre d'Etat pour les Affaires étrangères du Pakistan pour le Groupe asiatique et le Ministre des Affaires étrangères de la Guinée pour le Groupe africain, ont remercié la Syrie pour avoir accueilli la Conférence, réuni les meilleures conditions pour en garantir le succès et entouré l'ensemble des participants de sa généreuse hospitalité.
9. La République arabe Syrienne, la République islamique d'Afghanistan, la Grande Jamahiriya arabe Libyenne socialiste et populaire, la République du Tadjikistan, la République de l'Azerbaïdjan et la République du Cameroun ont signé la Charte de l'OCI.
10. Un mémoire d'entente a également été signé entre l'OCI et le Fonds mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et la Malaria.
11. Au cours du débat général, lors de la session plénière, les Chefs de délégation ont prononcé des allocutions dans lesquelles ils ont évoqué les différentes questions qui continuent à préoccuper les Etats membres et passé en revue les problématiques qui affectent les intérêts et le bien-être de la Oummah islamique.
12. Le Conseil a adopté le rapport de la Réunion préparatoire des hauts fonctionnaires à la présente session, tenue à Djeddah du 9 au 11 Jomada al-Oula 1430H (4-6 mai 2009). Il a fait l'éloge du travail accompli par la RHF et par la Commission spéciale qui a été constituée pour examiner, en marge du Conseil, les questions pendantes dont le CMAE a été saisi par la réunion des hauts fonctionnaires.
13. Un large éventail de questions intéressant les Etats membres ont été discutées et des résolutions ont été adoptées par le Conseil en relation avec la cause de la Palestine et du Moyen-Orient ; les Affaires politiques ; le PAD ; les questions statutaires, organiques et générales ; les Affaires juridiques ; la situation des minorités et communautés musulmanes dans les Etats non membres de l'OCI ; les Affaires de l'Information ; la célébration du 40è anniversaire de l'OCI ; les Affaires administratives et financières ; et les Affaires humanitaires.
14. Le Conseil a félicité le Gouvernement de la République Arabe Syrienne d'avoir organisé une séance spéciale de réflexion avec la participation active des Etats membres, durant la 36ème session du CMAE, qui a été consacrée à un débat sur le rôle futur de l'OCI dans la sauvegarde de la sécurité, le maintien de la paix et le règlement des conflits dans les Etats membres. Le Conseil a également exprimé son appréciation de la louable initiative prise par le Secrétaire général dan ce sens.

15. Le Conseil a également applaudi l'initiative prise par la République Arabe Syrienne, en collaboration avec le secrétariat général de l'OCI, le COMSTECH, l'ISESCO et la BID, d'organiser, le 24 mai 2009, une conférence sur la science et la technologie ayant pour thème " les technologies nouvelles et émergentes dans la région OCI" et a pris note des résultats de ladite conférence.
16. le Conseil a accueilli favorablement l'offre du Burkina Faso d'abriter le forum économique de l'Afrique de l'Ouest au mois d'octobre prochain ainsi que la proposition faite par le Cameroun d'organiser le forum économique d'Afrique centrale et de l'Est à la fin de l'année 2009, conformément aux diverses résolutions pertinentes de l'OCI.
17. La réunion a examiné la demande formulée par le gouvernement des Philippines pour obtenir le statut d'observateur au sein de l'OCI. Cette demande a été appuyée par un nombre considérable d'Etats membres de l'OCI, tandis que plusieurs autres ont formulé des réserves quant à l'examen de la requête des Philippines avant que l'Organisation n'ait adopté des critères précis pour l'admission de nouveaux observateurs conformément aux dispositions de la Charte de l'OCI. Les recommandations suivantes ont été adoptées :
- Inviter le Secrétariat général de l'OCI à préparer une proposition sur les critères d'octroi du statut d'observateur aux Etats conformément à la Charte de l'OCI;
  - Cette proposition sera soumise à la réunion du Comité d'experts préparatoire à la 37<sup>ème</sup> session du CMAE ;
  - La 37<sup>ème</sup> session du CMAE examinera cette proposition.
18. La délégation du Royaume d'Arabie Saoudite a émis des réserves sur la résolution n° 5/36-ORG relative au renforcement du rôle du Secrétariat général dans la coordination des activités des organes subsidiaires, et des institutions spécialisées et affiliées de l'OCI et dans l'organisation des conférences ministérielles sectorielles.
19. La délégation de l'Etat du Qatar a émis des réserves sur la résolution n° 2/36-ORG relative aux règles de procédure pour l'obtention du statut de membre à part entière de l'Organisation de la Conférence islamique.
20. Le Conseil a décidé de tenir la 37<sup>ème</sup> session du CMAE à Douchanbé, République du Tadjikistan, en 2010. Il a également réitéré son soutien à la tenue de la 38<sup>ème</sup> session du CMAE à Astana, République du Kazakhstan, en 2011.
21. Le Conseil a accueilli favorablement l'offre faite par le Ministre des affaires étrangères de la République de Gambie d'organiser la 14<sup>ème</sup> session du

Sommet islamique en 2017 et décidé d'en saisir le prochain Sommet de l'OCI pour approbation.

22. Au nom de l'ensemble des participants, Son Excellence le Prof. Ekmeleddin ISHANOGLU, Secrétaire général de l'OCI, a adressé un télégramme de remerciements à Son Excellence le Président Bashar Assad, Président de la République arabe Syrienne, pour l'accueil réservé par son pays au CMAE et pour les facilités accordées aux délégués, qui ont grandement contribué au succès de cette 36<sup>ème</sup> session.

Damas, le 25 mai 2009